L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 7 JANVIER.

FEUILLETON

LES DEUX FEMMES DU MAJOR.

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

MONSIEUR VINCENT.

Le major Jouanny à Mme de Guimont.

Toulouse, 25 janvier 1864.

Vous souviens-tu, madame, de m'avoir dit un jour: "Quand vous souffrirez, dites-le moi?" Je souffre beaucoup. Voulez-vous me permettre de vous tapiser votre office mystérieuse?

Si oui, ce sera une grande joie, la première que, depuis bien longtemps, ait goûté le plus respectueux de vos serviteurs. ANDRÉ JOUANNY.

Mme de Guimont au major Jouanny.

Donat, 1e janvier.

Certes, je me souviens, monsieur, et de tout cœur j'autorise, avec le plaisir d'avoir à vous. Un peu de bonheur, où est-il? Vous vaudrait mieux que toute la sympathie de celle qui n'a cessé de vous plaindre, admirer, estimer et l'éloignement que pitié chose commune une amitié.

FÉLICE DE GUIMONT.

Le major Jouanny à Mme de Guimont.

Toulouse, 30 janvier.

Vous avez lu juste, madame, et je suis vous bien des mots de ce que vous m'avez toutes les recommandations, celle du cœur et celle du souvenir.

Vous avez le cœur le plus sûr, le sourire de bienvenue, le plus quelque chose d'un grand cœur l'attaque. Devant la mort, les risques [illegible] ne m'ont [illegible] ce [illegible] de vaste malgré à [illegible] et [illegible] bien [illegible] le passé.

Et pourtant, combien peu de commissions m'ont été données. Les [illegible] ne m'ont pas qui sorte [illegible] mon [illegible] Sans [illegible] pour la [illegible] de nos chère mère, le passé [illegible] mes [illegible] contre elle avec des réconciliations [illegible] des [illegible] pardonnables. Les [illegible] dette [illegible] de [illegible] pour l'ancienne.

La pauvre [illegible] ne [illegible] pas [illegible] Mais, grand Dieu! [illegible] Mais [illegible] Mais [illegible] Mais